

50^e Réunion du Comité permanent

Gandhinagar, Inde, 16 février 2020

UNEP/CMS/StC50/Doc.2.2

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET PROGRAMME DE LA RÉUNION

(Préparé par le Secrétariat)

Résumé:

L'ordre du jour provisoire annoté et le programme de la réunion devraient être lus conjointement avec l'ordre du jour provisoire et documents (Doc.2.1).

DIMANCHE 16 FÉVRIER 2020

50^e RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT

Heures	Points de l'ordre du jour	Document	Commentaires/ Action requise
09:00 - 10:00	Enregistrement		
10:00 - 13:00	1. Allocutions d'ouverture et présentations	-	Le président ouvrira la réunion, puis la secrétaire exécutive intérimaire prononcera une allocution de bienvenue.
	2. Adoption de l'ordre du jour 2.1. Ordre du jour provisoire et documents 2.2. Ordre du jour annoté et programme de la réunion	StC50/Doc.2.1 StC50/Doc.2.2	L'ordre du jour provisoire et l'ordre du jour annoté seront proposés pour adoption.
	5. Préparations pour la COP13	Pas de document	Le Secrétariat informera la Réunion des derniers préparatifs pour la COP13. Le Secrétariat indiquera également comment la COP13 sera menée et quels groupes de travail et comités pourraient être créés. En outre, le Secrétariat soulignera l'importance des réunions du Bureau et de la Coordination régionale pour une gestion efficace du temps pendant la COP. <u>Action requise</u> : Le Comité permanent prend note de l'état d'avancement des préparatifs pour la COP13 de la CMS et fournit, le cas échéant, des orientations supplémentaires sur la façon de mener la COP13. Les membres du Comité permanent sont encouragés à promouvoir les réunions de coordination régionale afin d'avoir un échange d'informations efficace et il leur est rappelé leur appartenance au Bureau.
	4. Processus d'élection des représentants aux organes subsidiaires: 4.1. Élection des Parties au Comité permanent 4.2. StC Sous-comité des finances et du budget	COP13/Doc.16 COP13/Doc.15.1 COP13/Doc.15.2	Le Secrétariat présentera brièvement le processus concernant l'élection des nouveaux membres du Comité permanent, les domaines d'activité des conseillers nommés par la COP, le sous-comité des finances et du budget et le Conseil scientifique.

Heures	Points de l'ordre du jour	Document	Commentaires/ Action requise
	<p>4.3. Domaines d'activité des Conseillers nommés par la COP - analyse, examen et recommandations</p> <p>4.4. Nomination des Membres du Comité de session du Conseil scientifique</p>		<p>Il est demandé aux membres de faire rapport sur l'état d'avancement de la sélection des membres régionaux des organes subsidiaires, en gardant à l'esprit que les pays en retard de paiement ne sont pas éligibles, lors de la réunion du Bureau le mercredi 26 février 2020.</p> <p><i>Action requise</i> : Les membres des comités permanents prendront note du processus d'élection des nouveaux membres de ces comités et suivront cette question lors des réunions de coordination régionale pendant la COP13.</p>
	<p>3. Ressources financières et humaines</p> <p>3.1. Exécution du budget de la CMS 2018-2020</p> <p>3.2. Budget 2021-2023</p>	<p>COP13/Doc.13.1</p> <p>COP13/Doc.13.2</p>	<p>Le Secrétariat présentera les deux documents. Un document supplémentaire pourrait être fourni avec une mise à jour de l'état des arriérés.</p> <p><i>Action requise</i> : Le Comité permanent prend note du rapport. Le Secrétariat informera la Réunion des conséquences pour les pays ayant plus de 3 ans de retard dans le paiement de leur cotisation annuelle.</p>
	6. Accueil de la COP14	Pas de document	<p>Le Secrétariat informera la Réunion des offres reçues pour accueillir la COP14.</p> <p><i>Action requise</i> : Le Comité permanent est prié de prendre note de l'offre (des offres) reçue(s) et de fournir des orientations supplémentaires.</p>
	7. Date et lieu des futures réunions des organes subsidiaires	Pas de document	<p>La prochaine réunion aura lieu le samedi 22 février 2020.</p> <p>Les parties pourraient souhaiter examiner la fréquence des réunions de tous les organes subsidiaires au cours de la période triennale 2020-2023</p>
	8. Autres questions	Pas de document	
	9. Clôture de la réunion	-	Remarques finales du Président